

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 30 Juin 2016

PROCES VERBAL

Jeudi 30 juin 2016, le Conseil Municipal dûment convoqué à 19 heures 30, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Stéphanie GRENET a été désignée secrétaire de séance ; elle a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Brigitte GUILLAUME et Pierre-Edouard LAIGO qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du Jour :

- Présentation du Compte Administratif 2015,
- Projet de fusion des 3 Communautés de Communes (Nord Limagne - Coteaux de Randan et Limagne Bords d'Allier),
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

. Présentation du Compte Administratif 2015 : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Compte Administratif doit être présenté par l'ordonnateur au Conseil Municipal pour le 30 juin dernier délai. Ce document retrace la situation comptable et patrimoniale de l'exercice écoulé.

- Compte Administratif de la commune

- section de fonctionnement

Dépenses = 2.088.645,10 €

Recettes = 2.535.109,55 €

Résultat de l'exercice = 446.464,55 €

+ résultat 2014 reporté = 449.464,74 €

Soit un excédent de = 895.929,29 €

- section d'investissement

Dépenses = 854.991,05 €

Recettes = 779.282,49 €

Résultat de l'exercice : - 75.708,56 €

Excédent reporté 2014 = 616.908,14 €

Soit un excédent de = 541.199,58 €

Excédent total = 1.437.128,87 €

- Compte Administratif du service d'assainissement

- section de fonctionnement

Dépenses = 70.066,74 €

Recettes = 101.609,42 €

Excédent de l'exercice = 31.542,68 €

Excédent reporté 2014 = 66.239,00 €

Soit un excédent = 97.781,68 €

- section d'investissement

Dépenses = 135.760,94 €

Recettes = 121.259,87 €

Résultat de l'exercice = - 14.501,07 €

Excédent reporté = 411.401,97 €

Soit un excédent = 396.900,90 €

Excédent total = 494,682,58 €

- Compte Administratif "Poste"

→ section de fonctionnement

Dépenses = 0

Recettes = 17.115,12 €

Résultat de l'exercice = 17.115,12 €

Excédent reporté = 38.257,71 €

Total = 55.372,83 €

Monsieur le Maire donne toutes les explications par imputation budgétaire et par section.

Les Comptes Administratifs sont mis aux voix sous la présidence de Marianne ALZAIX 1ère Adjointe. Ils sont adoptés à l'unanimité.

- Délibérations ci-après adoptées :

- Approbation du compte de gestion de Melle LINDRON, trésorière de Luzillat (identique au Compte Administratif).
- Affectation des résultats

→ Commune : 450.000 € en investissement (crédits supplémentaires)

→ Assainissement : 27.781,68 € en investissement (crédits supplémentaires).

. Fusion des 3 Communautés de Communes Nord Limagne – Coteaux de Randan et Limagne Bords d'Allier : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que le schéma départemental de coopération intercommunale du Puy-de-Dôme arrêté le 30 mars 2016 par le Préfet, prévoit l'évolution des périmètres des EPCI à fiscalité propre parmi lesquels les Communautés de Communes Nord Limagne, Coteaux de Randan et Limagne Bords d'Allier.

La phase d'approbation des projets de périmètre est en cours.

Les Conseils Municipaux doivent se prononcer dans un délai de 75 jours, à compter de la notification du schéma, soit le 27 avril 2016.

Lors de la précédente séance le projet de fusion a été présenté aux élus.

L'ensemble des membres de l'assemblée souligne que les 3 EPCI n'ont actuellement pas la même méthode de travail, et qu'il y aura beaucoup d'éléments à revoir et à mettre à plat.

Les réunions thématiques vont se poursuivre ; le cabinet d'études va réaliser un audit.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce contre le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des Communautés de Communes Nord Limagne, Coteaux de Randan et Limagne Bords d'Allier.

. Commission Affaires financières et travaux : Monsieur le Maire

▶ Pour info : le Comité Départemental de la Prévention routière a remercié le Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention.

▶ Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité :

- Participation financière demandée aux locataires (route de Riom) pour le chauffage de leur logement.
- Création d'une régie de recettes pour encaisser le produit de la vente de tickets pour la garderie périscolaire (compétence restituée aux communes par la communauté de Communes Limagne Bords d'Allier).
- Rachat à l'EPF – SMAF de la parcelle AO 173 en vue d'aménager un espace public.
 Prix de la cession = 6804,12 €
 TVA = 146,10 €
 Soit un total de 6950,22 €.
 La commune a déjà réglé au titre des participations 615,89 €. Reste à régler 6188,23 € + TVA et 39,19 € de frais d'actualisation.
 Soit une somme totale de 6373,52 €.
 La vente se fera par acte administratif.
- Modification du tableau des emplois, à compter du 1^{er} juillet : création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2^{nde} classe - à temps complet (pour les écoles).

▶ Point sur les Travaux :

- Voirie : chantier rues des Marzelles et du Trésor achevé – réception le 05 juillet.
- Halle aux marchés : réfection de la toiture, toujours en cours, avance bien.
- Extension de réseaux à Montgacon, en cours.
- Réfection de la signalisation au sol par les agents (peinture des stops – passages piétons – parkings...).
- Services espaces verts, beaucoup de tonte.
- Aide matérielle aux associations pour leurs nombreuses manifestations.

Commission Vie Scolaire et Solidarité – Lucette BRIGEON – Adjointe

- Fête de l'école : le 02 juillet.
- Olympiades : le 04 juillet.
- Réunion du Conseil d'Ecole : le 13 juin : bilan de l'année écoulée et effectif prévisionnel de la prochaine rentrée – stable ainsi qu'au niveau des enseignants.
- Temps d'Activités périscolaires : Le comité de pilotage s'est réuni le 14 juin pour faire le point sur les divers ateliers, et préparer la prochaine rentrée, les activités à renouveler.
- Permis piétons et permis internet pour les CM2, organisés ce jour.
- Réflexion à mener sur la mise en place d'un Conseil Municipal d'enfants.
- Rencontres Intergénérationnelles : projet de mettre en place davantage de rencontres à la rentrée.
- Lutte contre l'ambrosie avec les agents des services techniques.

Pierre REINHARD souhaite la mise en place de ralentisseurs devant les écoles où l'on constate régulièrement beaucoup d'automobilistes roulant à vitesse excessive.

Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe

- Médiathèque : salle d'expo : aquarelles de Nicolle EUGÈNE du 20 juin au 10 juillet, et photos réalisées par les élèves de l'école Anatole France.
- Animation du 02 juillet : organisée conjointement avec la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier et l'association des commerçants Maringues Plus (sous et autour de la Halle aux Marchés) "L'Art dans tous ses Etats" (une quarantaine d'exposants ou peintres).
- Cinéma : le mardi 19 juillet :
à 21 heures "Julietta"
à 18 heures "Kung-Fu Panda 3".

Commission Sports et Vie Associative : Yves RAILLÈRE – Adjoint

- Mois de juin : de nombreuses manifestations associatives et assemblées générales (fête du four à Vensat – repas des Amis de la Côte Rouge – démonstration de gym Pro-Patria – tournoi du Tennis Club Maringois – assemblées générales Société de Chasse – Association Pro-Patria).
- Forum des associations : réunion de préparation le 22 juin dernier.
- Réunion pour élaboration du planning d'utilisation du complexe sportif et associatif avec les associations le 07 juillet.

Commission Festivités et Animation : Gérard SANCIAUT – Adjoint

- Fête annuelle : poursuite de la préparation du programme et de l'exposition sur le jumelage. Une réunion a eu lieu le 21 juin, la prochaine est prévue le 19 juillet.

Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

- Mise en place de nouvelles jardinières (place la Mairie - autour de la Fontaine du Chéry...) pour le fleurissement de la ville.

Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint

- Parution du bulletin municipal n° 63 : Il sera distribué aux habitants par les agents des services techniques en début de semaine prochaine.
- Réflexion sur un éventuel partenariat avec les radios locales mais assez onéreux.

Questions diverses : Monsieur le Maire

- Invitation aux cérémonies organisées dans le cadre de la fête nationale : mercredi 13 juillet - retraite aux flambeaux (départ à 21 heures 30) suivie du feu d'artifice tiré sur le plan d'eau.

. Délibération ci-après adoptée :

- Modification des statuts de la Communauté de Communes N° 12.
En vue d'anticiper la fusion des 3 communautés de Communes (Nord Limagne – Coteaux de Randan – Limagne Bords d'Allier) la compétence facultative relative à la garderie périscolaire est restituée aux communes.

La séance est levée à 21 heures